

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 février 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>M. Marchand formule deux commentaires auprès du conseil :</p> <p>1) Il reprend ses propos tenus lors des séances du conseil des 2 septembre 2014, 6 octobre 2014 et 3 novembre 2014, concernant les problèmes de sécurité relatifs au passage des bicyclettes sur les trottoirs. Il réitère que cette situation est dangereuse pour les personnes âgées. Il suggère qu'une voie réservée soit implantée pour les cyclistes;</p> <p>2) Il préconise l'instauration d'un rayon de dégagement visuel aux intersections, afin d'améliorer la sécurité des voies publiques.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR MARCHAND.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR MARCHAND.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Francis Lapierre	<p>Monsieur Francis Lapierre; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>M. Lapierre argumente avec le maire concernant les propos que ce dernier aurait repris de monsieur François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), prétendant qu'il n'y a ni crise du logement ni embourgeoisement dans l'arrondissement et demande des précisions à cet égard. Il fait une comparaison avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal qui se serait « gentrifié » graduellement.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Véronique Blondin	<p>Madame Véronique Blondin; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Blondin formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Elle considère que la circulation au coin des boulevards Rosemont et Saint-Michel est extrêmement dangereuse. Par conséquent, elle aimerait que le processus de modification des feux de circulation s'accélère et se demande si les citoyens ayant signé sa pétition à cet égard peuvent se présenter au conseil de ville;</p> <p>2) Question référée à la Direction du développement du territoire et des études techniques. Voir « Dossiers ouverts ».</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, INVITE LA CITOYENNE À DÉPOSER SA PÉTITION AU CONSEIL DE VILLE QUI SE TIENDRA LE 23 FÉVRIER 2015 ET LUI EN EXPLIQUE LE DÉROULEMENT.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Claire Boucher	<p>Madame Claire Boucher; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Boucher formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Elle voudrait une relocalisation du dispositif de ventilation du restaurant situé au 2534, rue Beaubien Est, car il fait trop de bruit;</p> <p>2) Elle se plaint que des résidents et commerçants des adresses aux 2530-2540, rue Beaubien Est, déposent leurs objets de recyclage et de déchets devant l'immeuble situé au 6432, rue Molson, entre les rues de Bellechasse et Beaubien Est.</p>	<p>D. Lafond</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>D. Martel</p>	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE DES PRÉCISIONS AUX PROPOS DE MONSIEUR LAFOND.</p> <p>LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, DIANE MARTEL, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Marie-Pier Breault	<p>Madame Marie-Pier Breault; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Breault demande la raison de la fermeture de l'Éco-boutique de la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) située sur la rue Masson.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Vali Fugulin	<p>Madame Vali Fugulin; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Fugulin est une résidente de l'arrondissement depuis 15 ans. Elle formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Le projet d'agrandissement de l'immeuble situé au 6850, rue Clark a un impact majeur sur l'ensoleillement des propriétés voisines. Elle aimerait connaître les moyens accessibles aux citoyens pour faire valoir leurs droits à cet égard;</p> <p>2) Elle aimerait connaître les critères qui furent considérés pour l'émission du permis d'agrandissement.</p>	<p>D. Lafond</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>F. Limoges</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE DES COMMENTAIRES AUX PROPOS DE MONSIEUR LAFOND.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE UNE PRÉCISION À LA RÉPONSE DU CONSEILLER LIMOGES.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Nathalie Bourget	<p>Madame Nathalie Bourget; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Bourget se plaint du projet d'agrandissement de l'immeuble sis au 6850, rue Clark, car il a un effet sur l'ensoleillement des résidences voisines du quartier. Elle formule deux questions auprès du conseil :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Question référée à la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe. Voir « Dossiers ouverts »; 2) Elle se demande si la Ville considère la perte de valeur occasionnée par la perte d'ensoleillement et l'enclavement consécutifs à cet agrandissement. Par ailleurs, elle ne comprend pas que les citoyens n'aient pas reçu d'avis public relativement à ce projet. 	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Manon Croteau	<p>Madame Manon Croteau; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Croteau désire obtenir l'appui de l'arrondissement pour sa proposition visant à s'opposer au redécoupage du territoire desservi par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et soumet une lettre à l'appui.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, APPUIE LA CITOYENNE ET L'INVITE À DÉPOSER SA LETTRE, AFIN QU'ELLE SOIT ACHÉMINÉE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MONSIEUR YVES BOLDUC.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Isabelle Laporte	<p>Madame Isabelle Laporte; conseil d'arrondissement du 2 février 2015 :</p> <p>Mme Laporte est présidente de l'Association de soccer de Rosemont–La Petite-Patrie. Elle s'interroge concernant l'avancement du projet d'aménagement du terrain synthétique de soccer du parc Étienne-Desmarteau.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Moreau</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, INVITE LES CITOYENS AU CONSEIL DE VILLE QUI AURA LIEU LE 23 FÉVRIER 2015 ET PROPOSE À LA CITOYENNE DE LUI EN EXPLIQUER LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 février 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<p>AUCUNE QUESTION INTERNET NE FUT ACHÉMINÉE AUX SERVICES MUNICIPAUX À LA SUITE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.</p>